

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le 4 juillet à 20h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur
Alain MOYNE-BRESSAND, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2016

PRESENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, ASLANIAN, M. CHEMIN, Mme CLAPISSON, MM.
COGNET, DEMARS, DOS SANTOS VIEIRA, MM. GASC, GEOFFRAY, Mme GOICHOT, M.
HODIESNE, Mme LABRUNE, M. MAGNIN-FIAULT, Mmes PELLETIER, SALERNO,
SAUVAGEOT, SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme CANDY à M. MOYNE-BRESSAND, Mme SALAGNON à
Mme PELLETIER, M. BAYART à M. ASLANIAN, Mme DEMURS COLLOMB à Mme
GOICHOT

EXCUSES : MM. HAMANI, N'KAOUA

Mme CLAPISSON a été élue secrétaire.

N° D2016 _ 048

APPROBATION DE LA NOUVELLE CARTE DES ALEAS

Monsieur Joseph ASLANIAN, 1er Adjoint en charge de l'Urbanisme, rappelle aux membres du conseil municipal qu'une étude avait été demandée au Cabinet Alp'Géorisque dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme afin de définir les risques hydrologiques et géologiques que pouvait subir la commune en fonction de sa situation géographique. La carte des aléas résultant de ce travail avait été approuvée par le conseil le 30 juin 2014.

Suite à des modifications, une nouvelle carte des aléas doit être approuvée par le conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé de M.ASLANIAN, 1er Adjoint en charge de l'Urbanisme, et après avoir examinée et débattue la nouvelle carte des aléas proposée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nouvelle carte des aléas,

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
(suivent les signatures)
Pour extrait conforme
Le Maire,

